

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 34

Artikel: Le premier rédacteur de la Gazette de Lausanne : fondation de ce journal : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans un jour de parade. Pour couvrir la retraite contre le vestibule, deux pièces enlevées aux assaillants, qui se trouvaient encore chargées, furent placées à côté de la grille. M. de Durler y laissa deux hommes, avec ordre de lâcher leurs coups de fusils sur la lumière si l'on était poursuivi. Cet ordre ne put pas être littéralement exécuté ; mais l'un de ces hommes, Jean Hayot, du canton de Fribourg, mit le feu très à propos à l'une des pièces, en battant le briquet sur la lumière. MM. de Réding, de Glutz, de Gibelin, aidèrent quelques soldats à transporter une troisième pièce de canon sous le vestibule ; ce fut dans cet instant que M. de Réding eut le bras cassé d'un coup de carabine.

(A suivre.)

◆◆◆◆◆

**Le premier rédacteur de la Gazette
de Lausanne.**

Fondation de ce journal.

II

Rendu à la liberté quelque temps avant l'explosion de 1798, qui amena les Français en Suisse et la Constitution helvétique, le Dr Miéville avait repris l'exercice de sa profession. Il ne put se dérober aux avances du parti de la Révolution, et il subit une sorte d'ovation que certes il ne cherchait pas. Nommé membre de la première législation vaudoise, il visa plutôt à s'effacer qu'à se mettre en avant. Il ne put s'empêcher de paraître et de parler dans l'assemblée populaire des *Amis de la liberté*. L'instruction publique et le maintien des droits de la nation nouvellement émancipée, tel était le programme de cette société de patriotes, qui tenait ses séances dans le temple de St-Laurent, dont la chaire fut convertie en tribune populaire, les murs décorés de guirlandes de verdure. Dans le chœur étaient placés le buste de Guillaume Tell, à côté d'une figure de femme, emblème de l'Egalité. Nos lecteurs trouveront de nombreux détails sur les délibérations du club des *Amis de la liberté* dans le *Conteur vaudois* de décembre 1865.

Ce fut le Dr Miéville qui se chargea de faire à cette assemblée populaire les honneurs de la visite des fameux ours de Berne, qui, faits prisonniers par les Français pour être conduits au Jardin des plantes, se trouvaient alors en passage à Lausanne.

L'avocat Miéville présenta à l'assemblée le conducteur des ours, qui l'auraient sans doute dévoré, s'ils n'avaient été muselés. Le conducteur reçut l'accolade fraternelle, et Miéville, s'adressant aux *Amis de la liberté*, leur dit : « Je vous invite à aller rendre hommage à ces fameux quadrupèdes que nous avons le bonheur de posséder dans notre ville jusqu'à demain. Le conducteur de cette députation à Paris, ayant à remplir une mission importante dans cette ville, a voulu profiter de la compagnie de messieurs les Bernois et avoir le plaisir de leur ménager une audience favorable. Si l'ancienneté et la richesse sont des titres de noblesse et des droits au respect, aucune famille

de Berne ne mérite mieux vos hommages, car ils sont de la plus pure noblesse, puisqu'ils descendent en ligne directe de cet ours qui fut trouvé lors de la fondation de la ville. Leurs richesses méritent aussi votre considération ; ils sont propriétaires de montagnes, de champs et d'un grand nombre de legs ; car, à Berne, on préférerait les bêtes féroces aux malheureux. Enfin, ce qui doit vous engager à les bien recevoir, c'est qu'ils ont la même affabilité que nos souverains seigneurs et même davantage, par la raison que les maîtres sont plus savants que les écoliers. »

C'est par ces facéties au gros sel que le pays de Vaud émancipé se vengeait de trois siècles de domination bernoise, qui lui avaient paru une *plaisanterie un peu trop prolongée*.

Une curieuse remarque à faire au sujet de l'enlèvement des ours de Berne, c'est que, lorsque les Français enlevèrent le trésor de cette ville, ses habitants le virent partir avec une indifférence d'autant plus étonnante que, quelques jours après, ils montrèrent un véritable désespoir lorsqu'on leur prit les ours qu'ils entretenaient dans les fossés.

Cet enlèvement se fit avec grand appareil ; toute la troupe était sous les armes, et une escorte considérable accompagna jusqu'à la frontière les chariots qui renfermaient les deux ours. C'est de ces deux animaux qu'est sorti l'ours *Martin*, si connu des Parisiens, mais qui se rendit coupable d'un crime qu'on ne lui pardonnera jamais, celui d'avoir mangé un pauvre invalide.

Voici ce que nous lisons à ce propos dans un livre fort spirituel, publié, il y a quelques années, par M. A. Toussenel, sous le titre : *L'esprit des bêtes* :

« L'ours de Berne a connu autrefois de beaux jours ; il avait son trésor à lui avant la Révolution française, qui renversa tant de fortunes. Ce trésor s'élevait même à la somme de 60,000 francs à l'époque mémorable où une armée française victorieuse entra dans cette ville, et mit la main dessus. De cette triste journée date la décadence de l'ours de Berne, qui ne vit plus aujourd'hui que d'une misérable pension alimentaire qu'on a déjà tenté de lui supprimer dix fois.

L'ours Martin, premier du même nom, le même qui mangea l'invalide de Paris, était une des gloires de cette ville. Quand nos armées victorieuses frappaient sur l'ennemi consterné des contributions de chefs-d'œuvre et envoyaient au musée du Louvre les dépouilles opimes de Venise et de Rome, il était naturel que l'ours Martin suivit la fortune de sa patrie et servit d'ornement au triomphe des vainqueurs de l'Helvétie.

Or, je suis certain que pas un des écrivains qui ont appelé dans le temps les foudres de l'indignation publique sur l'ours du Jardin des plantes, coupable du meurtre de l'invalide, n'a tenu compte au meurtrier des circonstances atténuantes qui militaient en sa faveur, et notamment du ressentiment naturel qui dut surgir au cœur de l'animal à la vue de l'uniforme qui lui rappelait si cruelle-

ment le malheur de sa ville natale et les siens, et le vol de ses capitaux, et les misères de sa déportation. Car si doux que lui fut l'exil au sein de la capitale de la France, il n'y respirait pas l'air pur de ses montagnes; il n'y était pas le maître; il n'y vivait pas sur ses terres. Paris, en un mot, ne s'appelait pas la *ville de l'ours*, et on n'y donnait pas des fêtes pour célébrer la naissance de ses fils.

Après cette petite digression, revenons à notre sujet. (A suivre.)

Les noms de famille et le patois.

VIII

Béboux pourrait signifier beau bois.

Duboux serait le même nom que Dubois.

Quelques noms de famille rappellent des noms d'animaux :

Bezuchet vient de *beju*, *bedzu*, *bézuchet*, nom patois de la mouette du Léman.

Pillivet, *Pillevit*, de *pelevouet*, *pilivouet*, *pilivet*, *penevouet*, papillon, phalène.

Margot. Nom patois de la pie. Ce mot se trouve dans différentes localités du Jura, dans le patois picard et dans celui du centre de la France. Il signifie aussi, par extension, femme bavarde.

Margot est aussi employé comme nom de localité. *Loge de la Margot*. (Indre.)

Margot, *Margotton*, diminutifs de Marguerite :

Quand *Margotton* va seulette,

Elle ne m'entend plus,

Rlu tutu (*ter*).

La petite fillette

Rit de mes chansonnettes;

Tous mes soins sont superflus,

Rlu tutu (*ter*).

(Chansons populaire de la France.)

Margot se traduit par *matou* dans quelques villages du Jura : on gros *margot*.

Oyon, de *ouhion*, *oyon*, petite oie, oison.

Polaton, petit poulet, jeune coq. *Cochet* a la même signification.

Leyvraz, de *laivra*, lièvre.

Pichon, *Pichot*, pinson, fauvette commune.

Crot, *Cropt*. Outre que *cro* signifie *creu*, il est aussi le nom patois du *corbeau*. C'est sans doute une onomatopée du cri du cet oiseau. *Crot pesche-rot* (corbeau pêcheur), sorte de cormoran. En patois picard, on appelle *crot* le *cravan* (oiseau de mer).

Borcard, *Brocard*, chevreuil (Jura).

Maillard, en patois picard, berrichon, normand et rouchi signifie canard sauvage mâle. A Valenciennes, il a existé des familles Maillard. J'ai vu dernièrement, dans une collection héraldique, les armoiries de la famille Maillard : sur un champ uni est un canard aux ailes déployées.

Maillardet, diminutif de Maillard.

Martinet. En patois picard, hirondelle des fenêtres. Chez nous, on emploie le mot *martinet* dans

la même acception ou pour désigner le *martin-pêcheur*.

Colomb, *Collomb*, du mot patois *colon*, pigon. Celtique *colom*, latin *columba*.

Gorjat, rouge-gorge.

Béraud, bélier (patois rouchi).

(A suivre.)

L. C.

Le fameux cirque américain de John Robinson a été presque détruit, le 3 de ce mois, par un terrible accident survenu sur le chemin de fer de New-York à New-Haven.

Les cages contenant la célèbre collection de fauves et le reste du matériel avaient été chargées à New-Haven pour Bridgeport, et à leur suite trois waggons réservés pour la troupe, les employés et les directeurs.

Au moment où le train s'engageait sous un pont, à deux milles de la ville, ce pont s'écroula tout à coup, écrasant dans sa chute deux des waggons et lançant à plusieurs centaines de pieds de distance toutes les cages de la ménagerie. Brisées par le choc, celles-ci laissèrent échapper les terribles prisonniers, qui se répandirent dans toutes les directions.

Les singes furent les premiers dehors, bientôt suivis par deux lions et un chat sauvage. Un tigre royal et deux kangourous avaient seuls été tués. Plusieurs aigles et deux grands oiseaux disparurent dans les airs.

On reconnut que quatre des employés du cirque étaient blessés. La caisse et le contrôle avaient été brisés, et la monnaie qu'ils renfermaient s'était répandue sur le sol. Le caissier, M. G.-N. Robinson, n'avait heureusement reçu que de légères contusions. La perte de la Compagnie est évaluée à plus de 5,000 livres.

Le spectacle fut à la fois comique et terrible. Les singes criaient et gambadaient en proie à une joie immense. Les tigres, après avoir léché le sang des différentes victimes, sautèrent le remblai et disparurent. L'ours, quoique estropié, s'acharnait après les cadavres du chauffeur et du mécanicien, qu'il dépeçait.

Une hyène poursuivait le conducteur, qui fut obligé, pour se sauver, de grimper après un poteau télégraphique. Les loups, indifférents à ce tableau, avaient tout de suite pris le large.

Enfin un gros serpent à sonnettes avait été coupé en deux, mais un énorme boa et deux autres petits serpents avaient été vus rampant vers la ville.

Quand on apprit l'événement, la plus grande consternation régna dans la cité voisine; toute la nuit, une grande partie de la population, armée de fusils et de revolvers, battit la campagne à cinq milles de l'endroit où l'accident avait eu lieu.

A propos des grèves de New-York, un journal américain donne les renseignements que voici :

Plus de 40,000 hommes ont pris part aux grèves;